



Plainte pour enlèvement de mon fils

Par **thiamasse**, le **05/03/2009** à **23:22**

bjr voila jai un probleme je suis senegalaise jai 23ans et jai vecu avec mon ex pendant 4 ans on sest sepatre il ya deux ans et on a eu un fils qui a 4ans et demi maintenant et il se trouve que jai change de pays je vis en allemagne et il se trouve que mon ex a porter plainte pour enlevement a linsu de son pere mon fils a toujours vecu avec moi son pere ne lui a jamais verse un sou il vit sur toulouse et je vivais sur grenoble il ne sest jamais occupe de lui et quand je lui demande de soccuper de lui il me disait quil navait pas le temps et il se permettez de dire qu il vq le prendre et le donner a sa mere qui est qu senegal et de qui e de plus la faute de notre separation parce qu elle lui a demande de choisir entre elle et moi dans tout ca ca mere est venu lui rendre visite en mai de lannee dernierre il ma demande de lacher le ptit de venir voir sa mere sur toulouse je lai laisse partir et ils n ont rien trouve dautre a faire que de le prendre a mon insu pour lamener au senegal sans que je le sache cest seulement en partant faire des courses que jai rencontre un des amis du pere qui me disait cest bien que le petit parte dans trois jours au senegal avec sa grand mere je pense que si je continue je vais jamais finir je veux savoir comment je dois my prendre si ils peuvent me prendre mon fils tout en sachant que je vis en allemagne sinon que dois faire merci pour vos reponses